

Politique pour un Cégep exempt d'incivilité et de harcèlement

Formulaire de plainte formelle (harcèlement seulement)*

Identification de la ou des personnes plaignantes :				
Nom:				
Titre d'emploi ou programme d'études :				
Adresse :				
Courriel :				
Téléphone				
Statut :	Employé	Étudiant	Autre(s)	
Identification de la ou des personnes mises en cause (contre qui la plainte est formulée) :				
Nom :				
Titre d'emploi ou programme d'études :				
Adresse :				
Courriel :				
Téléphone				
Statut :	Employé	Étudiant	Autre(s)	
Date du dépôt de la plainte à l'autorité adm	inistrative (réservé	au Cégep) :		

^{*} S'il s'agit d'incivilité, ce document écrit n'a pas besoin d'être complété, mais peut servir de guide pour une personne qui souhaite signaler des actes ou des comportements incivils.

Description des actes reprochés :							
Quels sont les faits qui vous incitent à déclencher le processus officiel de dépôt d'une plainte? Veuillez décrire les événements principaux par ordre chronologique, en commençant par le premier, en indiquant les éléments suivants :							
Que s'est-il passé ? (Décrivez les faits, les paroles et les gestes reprochés en précisant ce qui s'est passé avant, pendant et après chaque événement signalé.)							
Quand ? (Spécifiez les dates et les circonstances des événements signalés.)							
Lieu ? (Spécifiez l'endroit où l'événement s'est déroulé.)							
Comment avez-vous réagi ? Cet événement a-t-il eu des impacts sur votre milieu de travail ou d'étude ? Oui Non Si oui, lesquels ? (Si vous manquez d'espace, veuillez joindre un fichier Word)							

Y a-t-il eu des témoins ? Si oui, il est important de bien compléter cette section afin d'éviter des retards dans le processus (complétez autant de lignes que nécessaire) :

Nom	Fonction	Téléphone

Type de plainte : (les numéros d'articles réfèrent à la Politique)						
	Harcèlement psychologique (5.2.1)					
	Harcèlement discriminatoire (5.2.2)					
	Harcèlement sexuel (5.2.3)					
	Persécution collective (mobbing) (5.2.4)					
	Intimidation (bullying) (5.2.5)					
	Cyberviolence (5.2.6)					
	Abus de pouvoir et d'autorité (5.2.7)					
	Abus de confiance ou abus de pouvoir dans une relation employé-étudiant (5.2.8)					
	Violence physique (5.3.1)					

Démarches antérieures :

Avez-vous fait l'une ou l'autre des démarches suivantes au sujet de la situation dénoncée ou aimeriez-vous l'entreprendre ?

Démarches effectuées	Démarches désirées		
Signifier votre malaise à la personne concernée.	Obtenir de l'aide pour signifier le malaise à la personne concernée.		
Discuter avec d'autres personnes de votre entourage. Qui?	En parler avec un.e intervenant.e du programme d'aide aux employés (PAE) pour les membres du personnel ou avec un.e intervenant.e du service psychosocial pour les membres de la communauté étudiante.		
En parler à une personne du Service des ressources humaines / Direction des Affaires étudiantes.	En parler à une personne du Service des ressources humaines / Direction des Affaires étudiantes.		
Parler à un.e représentant.e de votre association ou de votre instance syndicale.	Parler à un.e représentant.e de votre association ou de votre instance syndicale.		
Parler avec votre supérieur.e immédiat.e.	Obtenir un coup de main pour en discuter avec votre supérieur.e immédiat.e.		
Participer à une médiation.	Participer à une médiation.		
Autre (précisez s.v.p.) :	Autre (précisez s.v.p.) :		

Si le	Si les démarches ont été effectuées, que s'est-il passé ?						

Les faits qui sont énoncés dans ce formulaire sont vrais, au meilleur de ma connaissance. Je réalise que certains des renseignements que j'ai fournis pourront être divulgués par la personne qui s'occupera de traiter ma plainte, et ce, entre autres à la personne visée par cette plainte et aux personnes citées à titre de témoins, dans la mesure cependant où cela est nécessaire pour les fins du traitement de ma plainte. Je m'engage à faire preuve de discrétion et à ne pas discuter de ce qui est contenu dans ce formulaire avec mes collègues ou autres personnes, sauf à des fins autorisées par la loi, par la politique ou à des fins de consultation auprès d'une personne conseil, le cas échéant.

Signature :	Date	:

Plainte injuste, frivole ou déposée de mauvaise foi

Une plainte injuste, frivole ou déposée de mauvaise foi ne peut être excusée. Une plainte est considérée comme étant faite de mauvaise foi lorsqu'il est déterminé qu'elle était injuste, faite par méchanceté ou dans le but de contrarier. Lorsque la preuve démontre qu'une telle plainte a été déposée, l'auteur.e de cette plainte peut faire l'objet d'une sanction.

Ce formulaire complété et signé doit être remis :

- Au service des ressources humaines si vous êtes un membre du personnel ou une personne de l'externe;
- À la direction des affaires étudiantes si vous êtes un étudiant;
- À la direction générale si un cadre est impliqué;
- À la présidence du C.A. si la Direction générale est impliquée.

Si un soutien psychologique vous est nécessaire, référez-vous sans tarder :

- Membre du personnel : Programme d'aide aux employés (PAE)
- Membre de la communauté étudiante : Services psychosociaux de votre campus